

---

de H. C. Brent et autres, de Uxbridge et autres lieux; et de R. H. Werden et autres, de Alvinston et autres lieux, tous de l'Ontario; demandant que le Code criminel soit modifié de manière à établir clairement l'illégalité des paris de courses, etc.

M. Aylesworth, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du nombre d'agents de police employés sur le chemin de fer Transcontinental, conformément aux dispositions de l'article 6, chapitre 92, Statuts Révisés du Canada. (*Document de la session No 42.*)

Ordonné, que M. Lewis ait la permission de présenter un bill (No 13) modifiant le Code criminel relativement aux blessures corporelles causées aux personnes par des automobiles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Lewis ait la permission de présenter un bill (No 14) modifiant les dispositions du Code criminel concernant les armes offensives et les personnes condamnées à mort.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Sinclair ait la permission de présenter un bill (No 15) modifiant la Loi de la marine marchande du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Fisher ait la permission de présenter un bill (No 16) modifiant la Loi de contrôle des graines.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Graham ait la permission de présenter un bill (No 17) autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Sharpe (Ontario) ait la permission de présenter un bill (No 18) modifiant la Loi des banques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Graham ait la permission de présenter un bill (No 19) modifiant la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île-du-Prince-Edouard.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.